

# Résumé du rapport d'Yves Bottin : Enseigner en école, un métier pour demain

<http://www.education.gouv.fr/rapport/bottin.pdf>

## **MAITRE D'ECOLE, UNE PROFESSION EN DEVENIR**

- Avant, l'école primaire avait pour mission de préparer les élèves au certificat d'étude, elle avait donc une fin en soi.
- Aujourd'hui, l'unification du système éducatif fait que l'école primaire n'est plus « isolée », elle est la **première étape du système éducatif** où se voient enseignés des apprentissages premiers, continués aux autres niveaux de l'École.

### **1. Les nouveaux maîtres d'école**

- Evolution des statuts, des structures, des conditions de travail et de rémunération du corps enseignant (cf. : le passage des « instituteurs » aux « professeurs des écoles »).
- Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré représentent 43% des personnels enseignants de l'enseignement scolaire public.
- Profession très féminisée.
- Baisse des effectifs moyens par classe.
- Moyens spécifiques d'aide aux ZEP et aux écoles rurales isolées.

### **2. Les évolutions dans les approches du métier**

- Evolution du niveau de recrutement donc élévation de l'origine sociale des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.
- Métier choisi pour le désir d'enseigner et de s'occuper d'enfants.
- Transmission des savoirs et des connaissances, rôle d'éducateur et « rôle social ».
- **Polyvalence** du métier et autonomie attirent également.
- Les professeurs des écoles débutants sont suivis par des conseillers pédagogiques qui peuvent effectuer des visites dans leurs classes afin de les conseiller et de répondre à leurs interrogations.

### **3. Des spécificités confirmées, de nouvelles attentes de la part de la société et de l'institution scolaire**

- Evolution du vocabulaire professionnel (apprentissage et compétences plutôt que connaissances, évaluer plutôt que noter, etc....)
- Une des spécificités de l'école primaire est la relation avec les familles (bcq de débutants ne s'y sentent pas préparés).

#### **3.1 Les effets des mutations du contexte socio-éducatif sur les demandes faites à l'école**

- La télé et les nouvelles technologies ont **modifié le rapport au savoir** et ont créé une plus grande hétérogénéité du public scolaire et une évolution des demandes faites à l'école.
- Les enfants sont plus informés, plus ouverts mais aussi plus difficiles.
- **Elargissement des demandes des familles :**
  - o Exigence de réussite scolaire.
  - o Enrichissement des activités pratiquées à l'école.
  - o Aménagement des rythmes scolaires.

- Développement des services périphériques : cantine, garderie...
- cela entraîne une **intervention croissante des communes dans la vie des écoles** : intervenants extérieurs, activités péri-éducatives ... → risque d'inégalités.

### 3.2 Manque de continuité des attentes de l'institution

- Portent sur le champ de l'action éducatrice de l'Etat et concernent les compétences attendues chez les enseignants, l'organisation et le fonctionnement de l'école, la réglementation et l'innovation pédagogiques.
- **Le référentiel des compétences et capacités caractéristiques d'un professeur des écoles** (1994) précise les attentes de l'Etat : le PE est un fonctionnaire porteur des valeurs de la République
  - Capable d'enseigner à **tous les élèves** du primaire **l'ensemble des disciplines** prévues au programme.
  - Capable d'enseigner dans une classe et de **prendre en compte la diversité des élèves**.
  - Capable d'enseigner dans une école en inscrivant son action en **cohérence** et en complémentarité avec celle des autres enseignants.
  - Porteur d'un **regard positif sur l'enfant**.
  - **Attitude réflexive sur sa pratique**.
- Le cadre de référence de l'organisation et du fonctionnement de l'école est celui de la nouvelle politique pour l'école (décret du 6 septembre 1990) :
  - Mise en place des cycles.
  - Compétences à acquérir en fin de cycle.
  - Dispositif national et annuel d'évaluation des élèves à l'entrée au CE2 et en 6<sup>ème</sup>.
  - 26 heures hebdomadaires (plus la 27<sup>ème</sup> heure de service).
  - Restructuration de l'enseignement spécialisé en réseaux d'aide et classes d'intégration.

### 4. Organisation et pratique du métier

- Priorité donnée au « lire, écrire, compter » par les enseignants.
- A l'école maternelle, les temps d'activité sont plus courts et les modes d'organisation plus souples et plus variés.
- Les enseignants privilégient le travail en petits groupes et le suivi individualisé des élèves.
- Le travail d'équipe n'est pas le mode de fonctionnement le plus répandu ni le plus apprécié.
- Le fonctionnement des cycles et des conseils de maîtres de cycles apparaît souvent incomplet ou trop formel.
- Difficultés liées à l'hétérogénéité des élèves.

### 5. Quelle polyvalence pour les maîtres d'école ?

- Le PE doit nécessairement posséder des connaissances et des outils d'enseignement relatifs à toutes les disciplines au programme mais aussi créer la cohérence entre les différents apprentissages.
- Le métier est modifié par l'émergence de professionnels spécialisés (en arts plastiques, EPS...) et la présence d'intervenants extérieurs.  
→ limites de la polyvalence : les interventions doivent être coordonnées.
- L'existence de partenaires extérieurs a conduit à aménager le temps scolaire.
- Difficultés à établir des liens entre les disciplines.

# **A NOUVEAUX ENJEUX ? UNE NOUVELLE DONNE ?**

## **1. Réorganiser la structure et le réseau de l'école**

- Le réseau des écoles de France est disparate et émietté : 60% des écoles n'ont pas plus de 4 classes, 14% de classes uniques.
- Difficultés pour les directeurs: 60% des directeurs ne disposent pas de décharge(car écoles de petite taille), aucune aide administrative, peu d'indemnités + flou du statut.
- Le travail d'équipe perd son sens dans les écoles de petite taille.
- Pas d'autonomie juridique et financière des écoles.
- La circonscription d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré est incarnée par l'inspecteur assisté de l'équipe de circonscription.
- Les missions des inspecteurs ont progressivement évolué et leur charge de travail s'est alourdie : donner du sens, animer, organiser, contrôler et évaluer.
- L'équipe de circonscription est très variable d'une académie à une autre. Elle est constituée de conseillers pédagogiques, du secrétaire de circonscription, du secrétaire de CCPE, de l'animateur de TICE, du coordinateur ZEP...
- Les inspecteurs de circonscription ont souvent à charge trop d'écoles.
- Le rapport prône les **RPI** (regroupements pédagogiques intercommunaux) et **RPC** (regroupements pédagogiques concentrés) pour éviter les écoles de moins de 3 classes. De plus, il préconise la mise en place d'« EPPLE » (établissement primaire public local d'enseignement) qui regrouperait un certain nombre de petites écoles et aurait la responsabilité juridique, financière, civile et pénale.

## **2. Mieux gérer carrières et ressources humaines**

- Ce sont les inspecteurs d'académie qui sont responsables de la carte scolaire, de l'implantation des emplois et de la gestion des maîtres.
- Les 1<sup>ères</sup> affectations posent problème : le barème (note/20 + AGS) pénalise les PE débutants.
- L'institution scolaire a un devoir d'information des maîtres en ce qui concerne les possibilités d'organisation et d'évolution de leur carrière.
- Il faut donner les moyens aux nouveaux recrutés de compléter leur formation : dispositif d'accompagnement à l'entrée dans le métier.

## **3. Adapter la formation des maîtres aux besoins**

### **La formation initiale :**

- Les IUFM sont nés de la loi d'orientation de 1989. Ils ont remplacé les Ecoles Normales.
- Les enseignements de 2<sup>ème</sup> année d'IUFM semblent ne pas réellement répondre aux attentes des recrutés : « pas assez de pratique ».
- D'où plan de rénovation de la formation initiale : choix d'une dominante disciplinaire, sensibilisation à la difficulté scolaire. La perspective de cette rénovation est de renforcer les liens entre la formation et le terrain.

### **La formation continue :**

- La formation continue des PE connaît des difficultés : problèmes de remplacements, limites de capacité et de disponibilité des formateurs, priorité donnée à la formation initiale, des formations qui ne sont pas adaptées aux besoins.
- Nouveau dispositif de formation continue mis en place en 1999 : programme national de pilotage destiné à mettre en cohérence la formation avec les priorités nationales.

- Mais des problèmes subsistent : problèmes de remplacement, évaluation des maîtres par les inspecteurs mal utilisée...
- Formations qualifiantes qui permettent l'accès à certains « métiers » du 1<sup>er</sup> degré : CAPA-SH (enseignement spécialisé), CAFIPEMF (maître-formateur et conseiller pédagogique, directeur d'école).

#### **4. Mieux utiliser l'évaluation des maîtres**

- L'inspection est, à l'origine, un moyen de surveillance des écoles et des maîtres. Elle est aujourd'hui un moyen d'évaluation et un contrôle des pratiques des maîtres.
- A partir de 1983, l'inspection doit être annoncée et être un moment de dialogue approfondi.
- La note attribuée au maître, résultant de l'inspection, est toutefois pondérée par les barèmes qui privilégient l'ancienneté.
- L'inspection est un outil d'évaluation difficilement remplaçable mais qui doit être mieux finalisé.